



N°65 DÉCEMBRE 2020

# YQUELON INFOS

# SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
CULTURE	4
COMMUNICATION	5
AFFAIRES SCOLAIRES	6
TRAVAUX ET URBANISME	13
VIE SOCIALE	16
VIE ASSOCIATIVE	20
INTERCOMMUNALITÉ	22
ENVIRONNEMENT	24
RÉCRÉATION	26
YQUELON PRATIQUE	27

Directeur de la publication : Stéphane SORRE - Directeur de la rédaction : Philippe PICHARD - Rédaction : Commission communication



Conception graphique : EP Graphisme  
www.elisepichard.fr  
contact@elisepichard.fr



Photographies :  
Mairie d'Yquelon  
et Norbert DELAUNEY



Imprimerie LECUIROT  
Gavray (50)  
02 33 61 75 35

Tous droits réservés à la Mairie d'Yquelon

## LE MOT DU MAIRE

À quelques jours de tourner la page de l'année 2020, j'aurais bien sûr souhaité pouvoir vous présenter, tout simplement, des vœux chaleureux comme il est de coutume de le faire à cette époque de l'année. Et vous inviter à partager la traditionnelle galette des rois... Mais la situation sanitaire m'oblige à annuler ce moment de convivialité auquel tous les habitants étaient habituellement conviés.

2020 n'aura vraiment pas été une année ordinaire : alors que nous pensions être protégés par une société bien organisée, notre pays et le monde entier ont été frappés par une telle pandémie que confinements, gestes barrières et masques sont venus perturber notre quotidien et bousculer nos certitudes.

Cette épreuve a installé de l'inquiétude et sans doute, n'en connaissons-nous pas encore toutes les suites. Mais céder au pessimisme, au repli sur soi ou encore à l'individualisme ne résoudra aucun de nos problèmes.

Alors, j'ai envie de croire en une nouvelle année où la confiance dans l'avenir reprendra toute sa place. C'est aussi pourquoi l'équipe municipale poursuivra tous ses projets en faveur du « bien-vivre » à Yquelon et je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous les conseillers comme sur le soutien actif de 3 adjoints très impliqués.

Malgré cette année très perturbée, qui a retardé l'installation du nouveau conseil municipal, tout a été mis en oeuvre pour le bon fonctionnement de l'école. Que ce soit à la sortie du 1er confinement avec les renforts nécessaires, pendant l'été, avec la réalisation d'importants travaux, ou depuis la rentrée de septembre, priorité a été accordée aux conditions de vie des enfants et des personnels de l'école Jean Moulin. L'évolution des effectifs des années à venir sera déterminante pour mener à bien la nécessaire réflexion autour d'un nouveau groupe scolaire.

Alors qu'ont récemment débuté les travaux de la 2ème tranche du Rond de Chêne, nous avons à coeur de réussir ce nouveau quartier et son intégration dans notre commune. L'occasion également d'engager une véritable rénovation du plan de circulation du « Yquelon d'aujourd'hui et de demain » avec une place accrue aux liaisons douces et l'objectif de toujours agir sur la vitesse pour sécuriser les déplacements de tous.

Vous découvrirez d'autres projets en feuilletant les pages de ce numéro 65 de votre magazine communal : j'espère que vous aurez plaisir à le lire et y trouverez toutes les informations attendues.

Je tiens à remercier très sincèrement tous les personnels de la mairie, de l'équipe technique comme de l'école : ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer un service public de qualité, au bénéfice de tous. Leur implication mérite d'être saluée dans ce contexte si particulier.

Alors continuons à investir ensemble pour un avenir solidaire, respectueux de tous et attentif à l'environnement.

Heureuse année 2021. Bonne santé à vous et vos proches.

**Stéphane SORRE**  
Maire d'Yquelon



# Philippe OLIVE

Sculpteur-Plasticien

Philippe OLIVE vit et travaille près de Caen dans le Calvados. C'est dans cette campagne française qu'il crée ses sculptures. Dès les années 90, il s'affirme dans cette voie, tant dans les marbres et granits, que dans la réalisation en bronze.

Il participe à de nombreuses expositions personnelles, travaille en galeries, participe à des symposiums de sculpture. Les salons internationaux lui sont ouverts et c'est pour lui l'occasion de recevoir des prix et récompenses.

Invité d'honneur dans plusieurs salons, cet artiste plasticien est riche d'une reconnaissance croissante et il est présent dans diverses collections en France et à l'étranger.

« L'œuvre devient mouvement et s'affronte à la matière, une recherche de l'harmonie s'instaure, c'est une invitation à la contemplation. »

Extrait du site [www.artmajeur.com/ph-olive](http://www.artmajeur.com/ph-olive)

« Les Causeuses »



« Les Causeuses » sont installées dans le centre-bourg d'Yquelon depuis le mois de juillet.

CONTACT ATELIER : 14250 AUDRIEU, France • 02 31 08 00 44 • [ph-olive@wanadoo.fr](mailto:ph-olive@wanadoo.fr) • [www.artmajeur.com/ph-olive](http://www.artmajeur.com/ph-olive)  
Maison des Artistes n°0055309 • Membre de l'ADAGP • Membre du Conseil de Sculpture du Québec

Depuis le début du mois de décembre, les véhicules du service technique sont parés du nouveau logo de la commune. Les vêtements techniques sont également floqués « Yquelon Mairie ».



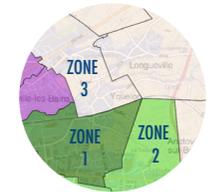
## LA FIBRE (TRÈS HAUT DÉBIT)



Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, rendez-vous sur le site de Manche Numérique ([www.manchenumerique.fr](http://www.manchenumerique.fr)).

Sur Yquelon, l'avancement du projet est variable selon 3 zones :

- 1. Commercialisation déjà effective
- 2. Commercialisation prochaine
- 3. Commercialisation pour 2024-2026



## CONNAISSEZ-VOUS VOTRE COMMUNE ?

1. De quelle origine est le nom « Yquelon » ? 2 points
2. En 1162, Yquelon s'appelait « Ikelum », que signifiait ce nom ? 2 points
3. De quand date l'orthographe actuelle « Yquelon » ? 2 points
4. La commune a bien grandi... Combien y avait-il d'habitants en 1962 ? 2 points
5. C'est beau, mais c'est où ? 2 points



Retrouvez les réponses du QUIZ à la page 26.

La rentrée 2020-2021 a bien eu lieu le mardi 1er septembre 2020 avec un protocole sanitaire adapté. Les 148 élèves ont retrouvé leur classe dont certaines fraîchement aménagées suite à la création d'une 7ème classe. Grâce à celle-ci, on note une vingtaine d'élèves par classe ce qui permet un bon climat pédagogique dans le respect des gestes barrières. L'école Jean MOULIN accueille les enfants de la très petite section au CM2.



Pour privilégier de bonnes conditions sanitaires, les élèves de CM1 et CM2 déjeunent dans la Grange Dîmière.

Les travaux se sont terminés aux vacances de la Toussaint avec la réalisation de sanitaires dans la cour, alors que le nouveau dortoir était bien opérationnel dès le 1er septembre pour la sieste des plus petits.



**Sophie SALLES**

**MATERNELLES  
TRÈS PETITES SECTIONS • PETITES SECTIONS • MOYENNES SECTIONS**

Professeur des écoles depuis 2003, j'ai commencé ma carrière en région parisienne. J'ai obtenu ma mutation dans la Manche en 2010. Un retour aux sources pour une granvillaise que je suis ! Pendant 4 ans, j'ai découvert différentes écoles et différents publics d'élèves entre Querqueville et Carolles en passant par Percy. Puis, j'ai passé 5 années enrichissantes à Sartilly en école élémentaire. Aujourd'hui, j'entame ma 2ème année à l'école d'Yquelon en maternelle. Je ne cache pas mon plaisir, le matin, de prendre mon vélo pour rejoindre cette jolie et accueillante école « où l'on s'y sent bien »... Pour les curieux, quand je ne suis pas à l'école, je m'occupe de mes 2 garçons. J'aime faire du sport, cuisiner et lire des bons romans.

**L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE**  
de l'école Jean MOULIN

**8 QUESTIONS À... Nathalie SAJAN, la nouvelle Directrice du RPI Longueville - Yquelon**

- 1. CE QUE VOUS AIMEZ ?**  
J'aime vivre à Granville et profiter de cet environnement privilégié avec ma famille.
- 2. OU N'AIMEZ PAS ?**  
L'absence de bienveillance et bien d'autres choses mais restons positif, surtout en ce moment.
- 3. VOS LOISIRS ?**  
J'aime beaucoup lire, je suis une grande fan de séries.
- 4. VOS SPORTS PRÉFÉRÉS OU PRATIQUÉS OU AUTRES ACTIVITÉS ?**  
Je pratique la gymnastique volontaire ainsi que la randonnée. J'aime le sport sous toutes ses formes.
- 5. VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?**  
Je suis enseignante depuis 1986. J'ai enseigné dans tous les niveaux de l'école primaire, de la maternelle

au CM, et dans des communes de tailles différentes : de Savigny-Le-Vieux en classe unique à Sartilly où j'avais la direction d'une école à 9 classes. J'ai été enseignante à Yquelon de 2001 à 2006, en classe maternelle et en CP.

**6. CE QUI VOUS A FAIT REVENIR À L'ÉCOLE JEAN MOULIN ?**  
J'ai apprécié de travailler à Yquelon pendant 6 ans et j'en ai gardé un très bon souvenir. Les relations entre l'école, les parents d'élèves et la municipalité y sont très cordiales et constructives. De plus, la proximité de l'école avec mon domicile facilite ma vie quotidienne.

**7. CE QUI VOUS ANIME À TRAVAILLER AUPRÈS DES ENFANTS ?**  
J'aime les échanges avec les enfants. Ils nous obligent à nous remettre constamment en question, à nous adapter, à nous renouveler. Je me sens bien quand je suis en classe ou dans l'école en leur présence.



**8. CE QUI VOUS MOTIVE À DIRIGER UNE ÉCOLE COMMUNALE ?**  
Les relations multiples et enrichissantes avec les enseignants, la municipalité, les parents d'élèves, les différents partenaires de l'école et bien sûr les enfants.

**Alexandre WILCZAK**

**CP**



Je suis enseignant dans cette école depuis plusieurs années, remplaçant la directrice les jours où celle-ci est déchargée. Après avoir enseigné à Paris, j'exerce dans ce département depuis une dizaine d'années.

**Valérie ELLOY**

**CE1**



Je suis mariée et mère de 3 enfants. J'ai été professeur de français aux Pays-Bas pendant 6 ans puis 2 ans professeur d'anglais remplaçant et professeur des écoles depuis 2005. J'enseigne en CE1 à Longueville. Mes hobbies sont la peinture, le bricolage, la lecture.

**Sophie MALLEGOL**

**MATERNELLES  
MOYENNES SECTIONS • GRANDES SECTIONS**



J'ai vécu en Bretagne puis à Paris intra-muros. J'y ai enseigné plusieurs années principalement dans les 16ème et 14ème arrondissements avant de venir ici. J'aime beaucoup voyager avec une préférence pour l'Italie et la Grèce, jardiner, lire, ... Je pratique la randonnée, la natation et l'équitation. Je suis convaincue des bienfaits de l'alimentation biologique et j'espère qu'à l'avenir les enfants pourront manger davantage ces produits dans les cantines.



Après quelques années de décharge de direction, d'interventions en anglais dans les écoles et deux ans en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), je suis arrivée avec bonheur à Yquelon où Jean-Luc TABARD m'a accueillie chaleureusement. Je me suis tout de suite sentie bien dans cette petite école familiale où j'ai été pendant 8 ans en CE1 à Longueville, avant de prendre la décision de poursuivre en maternelle. J'ai adoré collaborer avec Brigitte mon ATSEM et ma collègue Patricia GOMEZ. Après 20 années d'enseignement (déjà !), j'aime toujours mettre en place de nouveaux projets, j'aime pouvoir rire en classe avec les enfants, ils me surprennent toujours. Chaque petite avancée avec eux est un réel plaisir et c'est précisément pour ça que l'on aime faire ce métier !



**Marie-Anne LENOËL**  
CM1 / CM2



**Antony AMIOT**  
CM2

Professeurs des écoles depuis 17 ans, Saint Pairais et parents de 2 garçons de 11 et 7 ans, nous enseignons cette année sur le RPI Yquelon-Longueville.



**Aurélie AMIOT**  
CE2

Aurélie est en charge des CE2 sur le site de Longueville (complété par un mi-temps à l'école Henri Dès de Saint-Planchers) et Antony, après quelques années en GS-CP, a la classe CM1-CM2 sur le site d'Yquelon.

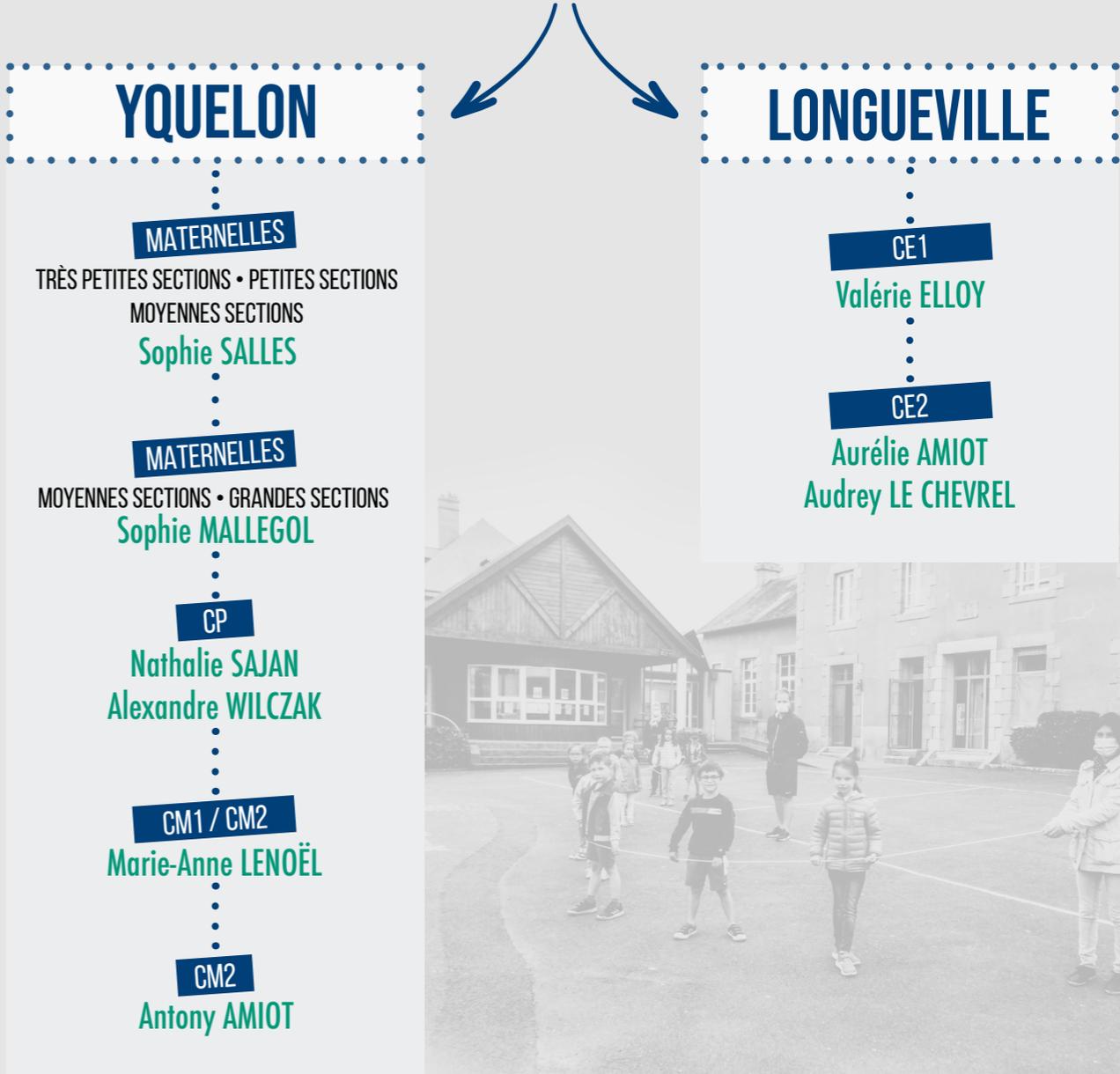


**Audrey LE CHEVREL**  
CE2

C'est ma première année en tant que professeur des écoles. Je suis en charge des CE2 sur le site de Longueville le lundi et le mardi.



# RÉPARTITION DES CLASSES



# L'APE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

## L'APE, c'est quoi ?

L'APE c'est une association qui réunit les parents de l'école Jean Moulin. Elle récolte des fonds, pour financer les projets pédagogiques de l'équipe enseignante, en organisant des événements.

## L'APE, c'est qui ?

Le 13 octobre 2020 a été élu le nouveau bureau :

<b>PRÉSIDENTE</b> Alexandra HAVIN	<b>TRÉSORIÈRE</b> Cindy VAILLANT	<b>SECRÉTAIRE</b> Margaux BUARD
<b>VICE-PRÉSIDENTE</b> Noémie AUMONT	<b>VICE-TRÉSORIÈRE</b> Elodie MARIE	<b>VICE-SECRÉTAIRE</b> Amandine BELLESSOR

Mais c'est aussi tous les parents de l'école Jean Moulin qui participent aux différentes manifestations.

## L'APE, c'est quand ?

Cette année, l'association met en place plusieurs manifestations (si les conditions sanitaires le permettent) :

- Opération emballage de cadeaux à Darty en décembre
- Vente de gâches en décembre
- Tombola en février
- Vente d'objets personnalisés en février
- Chocolats de pâques en avril
- Vente de pizza en mai

En raison du premier confinement du mois de mars, les élèves et leurs enseignants n'ont pas pu réaliser leurs projets. Et afin d'utiliser les fonds récoltés en début d'année, l'association de parents d'élèves a financé des vélos, pour renouveler le stock dans la cour des maternelles.



De gauche à droite : Élodie MARIE, Cindy VAILLANT, Amandine BELLESSOR, Alexandra HAVIN, Noémie AUMONT, Margaux BUARD

## RECRUTEMENT

Le SIS Longueville-Yquelon vient de conclure un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi CAE-CUI 7h avec Viviane ZIPPEL.

Elle est embauchée en qualité d'agent de service et ses fonctions sont d'aider

au restaurant scolaire et à la surveillance des enfants dans la cour sous l'encadrement d'une tutrice.

Le contrat CAE-CUI 7h, signé avec le Département, permet le retour progressif

à l'emploi. Dans ce cadre, Viviane ZIPPEL effectue 7h de travail effectif par semaine.



# BRIGITTE LEBOSSÉ part à la Retraite

Brigitte LEBOSSÉ a fait valoir ses droits à la retraite après avoir passé un peu plus de 26 ans en tant qu'assistante maternelle à l'école d'Yquelon. Auxiliaire puéricultrice à l'hôpital Pasteur de Cherbourg, elle quitte cette ville en 1990 pour suivre son mari, en espérant avoir une mutation à la maternité de Granville. Pendant 4 ans, elle fait des remplacements dans les hôpitaux et les crèches de la région, des petits contrats de 1 à 2 mois. En 1994, elle est embauchée à Yquelon en contrat à durée déterminée avec toujours l'idée de retrouver un poste d'auxiliaire puéricultrice. Le temps passe, Brigitte Lebossé est titularisée en 1999 dans les effectifs de la commune.

## Pourquoi avoir fait le choix de rester à l'école ?

La municipalité a proposé de reprendre tous mes échelons contrairement à l'hôpital, ce qui ne me faisait pas recommencer à zéro. Je me trouvais bien à Yquelon. Au début, le métier d'auxiliaire puéricultrice me manquait, la pédiatrie, les urgences pédiatriques qui faisaient que ce travail n'était pas routinier. J'ai suivi une formation pour le métier d'assistante maternelle, c'était un autre métier mais toujours auprès des enfants, très attachants, spontanés. J'ai appris à faire énormément de bricolage avec des boîtes d'œufs, camembert, rouleaux de papier, sopalin, laine, boutons...

## Comment avez-vous abordé la retraite et quels sont vos projets ?

Je ne pensais pas être prête pour la retraite, mais l'année 2019-2020 a été compliquée, une classe surchargée, le virus, l'âge..., je décide de partir. Avec mon mari, nous aimons beaucoup les voyages, découvrir d'autres horizons, nous avons toujours beaucoup voyagé. Maintenant ce sera plus facile, nous pourrions le faire hors vacances scolaires quand ce virus nous le permettra. Des projets plein la tête avec une envie de vivre dans le sud de la France.



Brigitte, la municipalité d'Yquelon et le syndicat intercommunal scolaire Longueville-Yquelon vous remercient pour toutes ces années passées auprès des enfants de cette école, pour votre professionnalisme, votre disponibilité auprès des parents, des enseignants et de vos collègues et vous souhaitent une très bonne retraite.



Merci !



Salle de classe



Le dortoir



Salle de classe



Les toilettes extérieures



Le dortoir

Les toilettes extérieures

À la rentrée 2020-2021, l'école s'est vue accorder l'ouverture d'une nouvelle classe.

Cela a nécessité un réaménagement intérieur avec la création d'un nouveau dortoir, la réfection complète d'une salle de classe et la création de sanitaires extérieurs dans la cour de récréation. Certains travaux ont été faits avec des entreprises locales et des travaux de peinture ont été réalisés par le personnel communal.

D'autres aménagements sont tout prochainement prévus comme le changement de stores et des rideaux ainsi que la pose de parois vitrées au niveau de la mezzanine.

Un véritable « coup de jeune » dont avait besoin l'école Jean Moulin pour le bien-être des petits comme des grands !

# TRAVAUX de l'école

## PHASE 1

La ZAC du Rond de Chêne est un projet qui a débuté il y a une dizaine d'années et dont les premières réalisations ont démarré en 2019. L'objectif de ce projet est de conserver un certain dynamisme à la commune d'Yquelon en favorisant l'arrivée de nouveaux habitants toutes générations confondues et en s'assurant de la préservation du caractère paysager de la commune. Elle s'étend sur 5.2 hectares et est composée de 58 lots libres de constructeurs, 14 maisons individuelles groupées en accession locative, 10 maisons individuelles en locative sociale et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé.

La société Foncim a été retenue pour aménager la ZAC et travaille en collaboration avec la municipalité.

L'aménagement s'est fait en deux phases. La commercialisation de la première phase est achevée et celle de la seconde tranche, récemment débutée, est déjà quasiment terminée.

La voie principale de la ZAC sera une voie communale à part entière, ce qui permettra d'améliorer la circulation dans les rues adjacentes.



Le jeudi 1er octobre 2020, a eu lieu la pose de la 1ère pierre du futur Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) sur le chantier AGAPEI en présence de nombreux élus. Ce foyer est situé dans la ZAC du Rond de Chêne. Il est destiné aux personnes polyhandicapées, et sera composé de 25 chambres réparties sur 3 maisons, de services administratifs et logistiques, ainsi que d'une salle multi-activités.

## PHASE 2

En cette fin d'année 2020, les travaux de la phase 2 de la ZAC du Rond de Chêne ont commencé pour se poursuivre en janvier 2021 avec également la création d'un parking rue Saint Pierre et Miquelon.

Pendant cette période, la circulation sera perturbée.

Nous vous remercions de votre compréhension.

# ROND DE CHÊNE ZAC



## FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ





Création d'un PARKING

Rue St Pierre et Miquelon



Modification simplifiée  
du PLU d'Yquelon

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme sera consultable en mairie.

Un registre sera mis à disposition du public en mairie

du **LUNDI 4 JANVIER**  
au **VENDREDI 5 FÉVRIER 2021**

pour recueillir les éventuelles observations.

HLM LA CHALLERIE

HLM Coutances - Granville  
4 logements de type F2 ont été inaugurés le 15 octobre 2020.



AMÉNAGEMENT DU PETIT BOIS

En 2016, la municipalité a commencé à faire l'acquisition de parcelles du Petit Bois situé rue du Pas. Aujourd'hui, c'est un espace de 13 441 m<sup>2</sup> dont la commune est propriétaire.



L'équipe du conseil municipal en visite du Petit Bois



Guy DELALANDE et Renaud PICOT

L'objectif de cette acquisition est de préserver et entretenir les zones naturelles. Le Petit Bois a été débroussaillé par les agents communaux avec l'aide de Guy DELALANDE, yquelonnais, que nous remercions sincèrement pour son implication.

3<sup>ème</sup> tranche de l'église

La troisième tranche des travaux de rénovation de l'église va débuter en 2021. Elle concerne la réfection des enduits intérieurs, des parements de pierres et une partie du sol ainsi que le système de chauffage. À noter qu'un important travail préliminaire sera consacré au démontage et à la protection du mobilier et des oeuvres intérieurs. Dans le cadre du plan de relance du gouvernement, ces travaux sont subventionnés à hauteur de 40% par l'État.



Projets  
TRAVAUX  
2021

Un projet d'aménagement de ce Petit Bois est en cours de réflexion : planter, préserver la biodiversité et créer des cheminements afin que les Yquelonnais puissent s'y promener. Récemment, ce sont 90 chrysanthèmes qui ont été plantés. Il s'agit d'invendus qui nous ont été offerts par des professionnels après la Toussaint. Ces fleurs apportent une touche supplémentaire à cet embellissement.

WC  
PUBLICS



Au cours l'année 2021, 2 sanitaires publics seront aménagés près de la mairie et sur la zone détente-loisirs

# LA MISSION LOCALE

au service de l'insertion des jeunes et des besoins des entreprises du bassin Granvillais

Au cours de la réunion du 12 octobre dernier, Fanny DELFORGE-MARCHAND, directrice de la Mission Locale du Bassin d'Emploi Granvillais, et Jean-Marc JULIENNE, président, ont présenté, aux membres du conseil municipal, les missions de l'association.

La mission locale a pour vocation d'accueillir, d'orienter, de conseiller et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans à surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. L'emploi, la formation, l'orientation, la mobilité, le logement, la santé, l'accès à la culture et aux loisirs sont les principaux points.

L'accompagnement se veut personnalisé en fonction des besoins de chacun. Pour se faire, des partenariats locaux sont en place et plusieurs dispositifs d'aides financières existent comme l'allocation PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) ou l'allocation Garantie Jeunes.

En tant que Service Public de l'Emploi, les conseillers de la Mission Locale ont un panel d'outils à disposition des entreprises pour faciliter leur projet

d'embauche et la création d'emploi. Avec le plan de relance du gouvernement de septembre 2020, les aides possibles se regroupent en trois grandes catégories :

### 1. Les aides à l'embauche :

- pour un CDD de minimum 3 mois ou CDI jusqu'au 31 janvier : pour toutes entreprises de moins de 250 salariés, aide de 4.000€ ;
- pour un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (jusqu'au 28 février) : aide de 5.000€ pour un jeune de moins de 18 ans et de 8.000€ de 18 à 30 ans (pour tout niveau de diplôme) ;
- pour un recrutement dans le sport : aide de 12.000€ par an sur 2 ans pour une embauche d'un jeune de moins de 25 ans.

### 2. Les aides à la création d'emplois :

- pour les entreprises : le CIE jeunes (Contrat Initiative Emploi) - aide de 47% du Smic sur un 30h semaine pour un contrat de 6 à 24 mois maximum ;
- pour les associations et collectivités : le PEC « jeunes » (Parcours Emploi Compétences) - aide de 65% du Smic sur un 20h par semaine pour un emploi

de 6 à 11 mois maximum (renouvelable 1 fois) ;

- pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire : aide de 7 à 8.000€ pour 3 ans, renouvelable 2 fois via les emplois Fonjep.

### 3. L'immersion en entreprise :

- par les périodes de mise en situation professionnelle ;
- les missions de service civique.

En 2019, c'est 767 jeunes accompagnés soit 120 de plus par rapport à 2018. 37,9% d'entre eux sont entrés en situation professionnelle.

Lieux de permanence : Sartilly, La Haye-Pesnel, Bréhal, Cérences, Villedieu-les-Poêles et Granville.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet [www.mission-locale-granville.com](http://www.mission-locale-granville.com) ou à contacter la Mission Locale au 02 33 50 96 10 ou par mail : [accueil@mission-locale-granville.com](mailto:accueil@mission-locale-granville.com).



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. Il a pour mission d'aider les personnes en difficulté et se réunit dès qu'une ou plusieurs situations le nécessitent.

# LE CCAS

# LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est dirigé par un conseil d'administration qui est composé de 5 membres élus et 5 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du conseil municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune. Il est présidé par Stéphane SORRE.

## Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale

Le SIAS : Syndicat Intercommunal d'Action Sociale du canton de Granville est une structure, créée en 1999, qui regroupe 7 communes.

DONVILLE-LES-BAINS

GRANVILLE

JULLOUVILLE

SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX

SAINT-PAIR-SUR-MER

SAINT-PLANCHERS

YQUELON

Il est présidé par Sylvie GÂTÉ (Saint-Pair-sur Mer) qui a été récemment réélue.

Ses principales actions sont l'Épicerie Sociale et la recyclerie Tri-marrant en partenariat avec OSE et Granville Terre et Mer.

Une journée de collecte dédiée à l'épicerie sociale a eu lieu le 10 octobre 2020 dans les enseignes des communes concernées et a permis de collecter plus de 5 tonnes grâce au dynamisme des bénévoles.

Ces denrées alimentaires seront redistribuées contre une participation symbolique à des bénéficiaires adressés par le CCAS ou l'assistante sociale. Une autre journée avait eu lieu en septembre à la Biocoop d'Yquelon qui avait permis de collecter 520 Kg d'aliments.

Dans ce contexte sanitaire et économique difficile, si vous souhaitez soutenir l'Épicerie Sociale :



766 avenue des Matignon  
50400 GRANVILLE

02 33 50 74 40



MASQUES ET DÉCHETS

Il est important de rappeler que les masques ne doivent pas être jetés sur la voie publique en raison du risque de pollution et de contamination. Des bons gestes sont à adopter pour se protéger et protéger les autres.

ADAPTATION DE LA MAIRIE

STOP CORONAVIRUS

- Pendant la 2ème vague, la mairie est restée ouverte au public et les agents communaux ont poursuivi leur travail dans le respect des règles sanitaires.
- La salle de convivialité est fermée à toute manifestation autre que périscolaire à titre exceptionnel. Les arrhes versées antérieurement pour réservation de la salle en 2020 ont été remboursées.
- Avant d'être interrompues par le confinement le 30 octobre 2020, les associations avaient repris leurs activités sous couvert de la signature d'une convention avec la mairie précisant les conditions du respect des règles sanitaires.
- À la rentrée, l'école Jean Moulin a accueilli les élèves en conformité avec les directives gouvernementales en étant particulièrement vigilante au brassage des enfants. Les élèves mangeant à la cantine ont été répartis sur 2 sites à Yquelon : au réfectoire habituel, s'est ajoutée la Grange Dîmière accueillant une vingtaine d'élèves de CM1 et CM2.
- L'équipe des élus a poursuivi son travail concernant les différents projets en cours, même si les circonstances ont entraîné un certain ralentissement.

RAPPEL LES GESTES BARRIÈRES



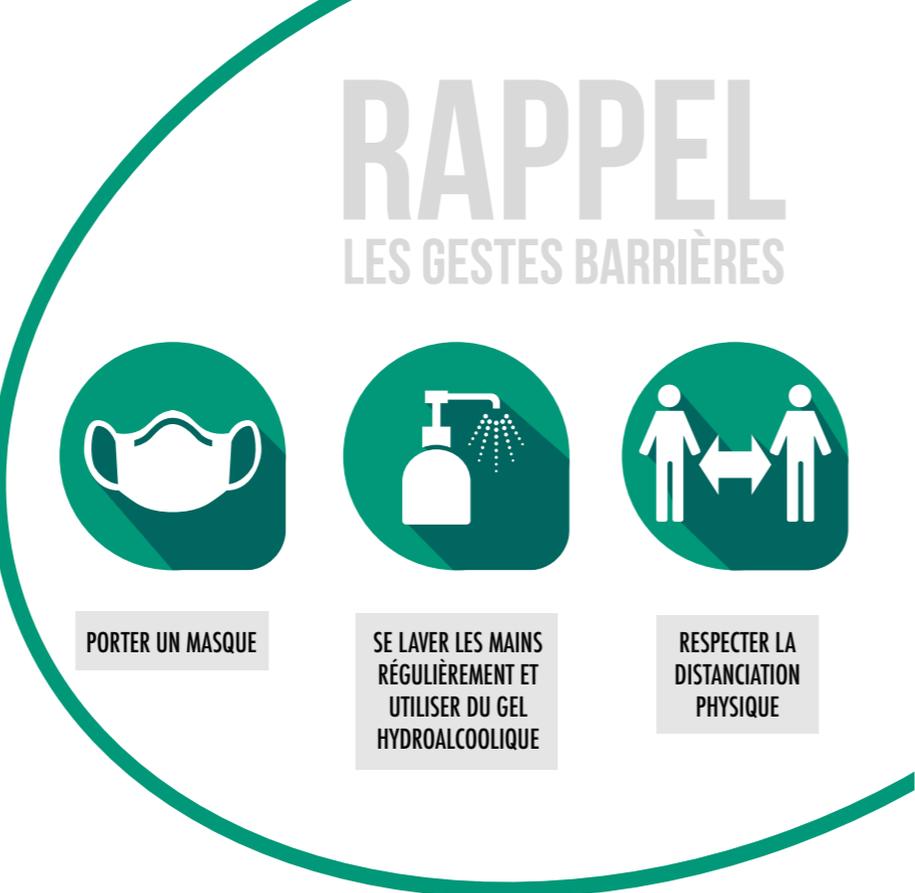
PORTER UN MASQUE



SE LAVÉR LES MAINS RÉGULIÈREMENT ET UTILISER DU GEL HYDROALCOOLIQUE



RESPECTER LA DISTANCIATION PHYSIQUE



En raison de cette crise sanitaire, le repas des aînés n'a pu avoir lieu le dimanche 22 novembre 2020, comme initialement prévu. Le CCAS et le conseil municipal ont décidé de remplacer ce moment de convivialité par un panier gourmand. Cent-dix-neuf paniers ont été confectionnés selon une formule « couple » ou « personne seule ». Ils ont été remis aux 170 personnes de plus de 75 ans le samedi 12 décembre 2020. Cette initiative a été chaleureusement accueillie par les Yquelonnais.

La mairie invite tous les habitants d'Yquelon à rester solidaires et vigilants les uns envers les autres. Pour toute situation difficile, une aide peut être sollicitée auprès de la mairie.

Joyeux anniversaire !

Le 21 novembre dernier, Brigitte DELALANDE et Chantal TABARD, au nom de la municipalité, ont offert des fleurs et souhaité un très bon anniversaire à Mme Madeleine LEPENANT pour ses 100 ans, en présence de son fils et de sa belle-fille.



## VIE ASSOCIATIVE

Compte-tenu de l'épidémie de la Covid-19, la vie associative de la commune a été encore très perturbée, voire même inexistante, ce 2ème semestre. Dès la rentrée, la mairie a instauré une convention sanitaire pour la mise à disposition des salles communales afin de permettre la reprise des activités des associations. La majorité des activités des associations « La Détente Yquelonnaise » et « Les Drôles de Dames » ont ainsi pu se poursuivre jusqu'au reconfinement de novembre. En revanche, mi-septembre et au vu du contexte sanitaire lié à la Covid-19, « l'Amicale Yquelonnaise du 3ème Âge » a dû malheureusement se résoudre à suspendre ses réunions pour 2020.

### CRÈCHE DE NOËL



Venez découvrir la crèche « marine » de notre église !  
(de gauche à droite : Agnès SORRE, Micheline et Bernard HAMELIN)

# COMMÉMORATIONS



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE À HUIS CLOS



5 DÉCEMBRE 2020 :  
CÉRÉMONIE POUR LES VICTIMES  
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



## VIE ASSOCIATIVE

## De la Gymnastique Volontaire, les lundis et jeudis avec LES DRÔLES DE DAMES

L'association de Gymnastique Volontaire LES DRÔLES DE DAMES vous propose de les rejoindre à la Salle de Convivialité d'Yquelon.

Fitness, cardio, stretching, steps, renforcement musculaire et relaxation sont au programme dans une ambiance amicale et motivée.

Les séances, animées par Laurence DI MASCIO, actuellement suspendues, reprendront, dès que possible, chaque lundi de 20h15 à 21h15 et/ou chaque jeudi de 19h15 à 20h15 dans le strict respect des normes sanitaires. L'association a d'ailleurs signé une convention avec la mairie qui lui impose de respecter ces règles sanitaires.

Pour tout  
renseignement  
et inscription :

Ginette GUY  
06 16 39 58 73  
Présidente

Catherine GUILLOUET  
06 14 21 99 62  
Trésorière

N'hésitez pas à les rejoindre, il reste encore quelques places !

LES DEUX  
PREMIÈRES  
SÉANCES  
OFFERTES!



# LISTE DES associations

### ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

PRÉSIDENT

M. Daniel DOLLEY  
02 33 89 58 03

### AMICALE YQUELONNAISE DU 3<sup>ÈME</sup> ÂGE

PRÉSIDENT

M. Marcel PICOT  
07 77 77 75 54

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LONGUEVILLE-YQUELON

PRÉSIDENTE

Mme Alexandra HAVIN  
ape.longueville@laposte.net

### ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON

PRÉSIDENT

M. Bernard DEBOISLOREY  
mairie.yquelon@wanadoo.fr

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES DRÔLES DE DAMES

PRÉSIDENTE

Mme Ginette GUY  
06 16 39 58 73

### LES 2 FONT LA PAIRE

PRÉSIDENT

M. Samuel LOISON  
mairie.yquelon@wanadoo.fr

### ARTS SOUS LES CLOCHERS

PRÉSIDENT

Père Régis ROLLET  
arts.clochers@gmail.com

### LA DÉTENTE YQUELONNAISE

PRÉSIDENTE

Mme Pascaline JACOMME  
pjacomme@gmail.com

### COMITÉ DES FÊTES D'YQUELON

PRÉSIDENTE

Mme Dominique PICHARD  
comitedesfetesyquelon@gmail.com



**Vous êtes devenu président de GTM le 15 juillet dernier. Quel a été votre sentiment lors de cette élection ?**

À la fois une certaine fierté, y compris pour notre commune, et la conscience des exigences qu'implique cette fonction.

Fédérer l'activité et exercer les compétences confiées à GTM sur le territoire des 32 communes-membres est une redoutable responsabilité mais aussi un passionnant défi ! Travailler pour l'intérêt général en s'appuyant sur des collaborateurs impliqués et avec une équipe d'élus motivés : un vrai challenge que je suis déterminé à relever.

**Comment pourriez-vous résumer l'intercommunalité ?**

L'intercommunalité est un terme qui désigne la coopération des communes entre elles. Cette coopération s'exerce dans des domaines fixés par la loi (compétences obligatoires) ou pour des compétences volontairement transférées par les communes. Elle permet à un territoire de mutualiser des moyens qu'une commune seule ne peut pas réunir et d'ainsi proposer des services ou réaliser des équipements structurants en faveur de l'ensemble des habitants. Elle a donc pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité et d'y mettre en oeuvre un vrai projet de territoire.

## 3 QUESTIONS

• • •

à Stéphane SORRE,  
Maire d'Yquelon et  
Président de la Communauté de Communes  
Granville Terre et Mer (GTM)

**Les habitants d'Yquelon peuvent-ils être concernés par des projets de la Communauté de Communes ?**

Bien sûr ! Ils le sont déjà avec, par exemple, le ramassage des ordures ménagères, les sacs transparents, le tri sélectif... et bien d'autres sujets. GTM devra d'ailleurs prendre rapidement des décisions importantes pour la construction (ou pas) d'un nouveau pôle environnemental destiné à remplacer la déchetterie de Mallovet. Dans le domaine des mobilités, la Communauté de Communes aura également à se déterminer, avant le 31 mars 2021, sur cette prise de compétence. Je souhaite que GTM adopte cette compétence « mobilités » et puisse, à la suite, mettre notamment en place un véritable transport collectif intercommunal, dont bénéficieraient, bien entendu, les Yquelonnais.

• • • • •

## MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le chantier de la Maison de la Petite Enfance, dont l'achèvement est prévu fin 2021.

La mairie d'Yquelon s'est associée à Granville Terre et Mer dans le cadre du soutien aux commerces de proximité.

#AchetezGranvilleTerreEtMer



Retrouvez vos commerces sur  
[ouvert.granville-terre-mer.fr](http://ouvert.granville-terre-mer.fr)

Je m'appelle Marrant, Tri-Marrant. Je suis une Ressourcerie, née il y a un peu plus d'un an à Yquelon. Je suis une Ressourcerie : un espace de réemploi où tous les objets et matériaux en état d'être réutilisés sont déposés, remis en état et revendus. Le tout avec un beau projet environnemental et social.

Je suis née des forces d'Ose Granville, du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS) et de Granville Terre et Mer.

Nous sommes *Écologiques* !

Nous rendons service à la planète 4 fois (au moins). Une première fois lorsque vous déposez les chaises de Tata ou le lit de la petite dernière, à qui vous évitez d'être détruits.

Une seconde fois, lorsque vous achetez le tapis de Paul, ou la théière d'Iris, pour leur offrir une seconde vie.

Une troisième fois, lorsque nos bénévoles ou salarié-e-s poncent, peignent, refont une beauté pour éviter la poubelle à la dernière table au vernis tout abîmé.

Et une quatrième fois lorsque vous apprenez à réparer votre vélo avec les ateliers mensuels de La Ville à Vélo, à fabriquer votre lessive sans emballage lors des Labos Zéro Déchets, ou encore à dépanner votre électroménager lors des Dépannettes.

Et le tout en participant à une économie locale, bienveillante et à petits prix !

Nous sommes *Solidaires* !

Il y a bien d'autres choses qui se passent ici... J'abrite une Entreprise d'Insertion dont deux nouveaux salariés bénéficient. Mon but est de les aider à s'envoler vers l'emploi durable !

J'abrite également la Banque du Meuble, déléguée par le SIAS. Elle permet aux personnes en difficulté financière de bénéficier d'une réduction sur les biens de première nécessité.

Aussi, je donne les surplus de jouets à Rejouets (Cérences et Bréhal), de vêtements à AFERE, de certains tissus à Amours Collectives ou Aux Chapeaux de Martine, les parties métalliques des sangles de bagages au CPFA, à la Mission Locale... Ou parfois même dans la boutique.

Je sens aussi plein de bénévoles grouiller dans mon ventre ! Cette fois, c'est du temps qu'ils donnent en participant à collecter, nettoyer, tester, ranger, repeindre ou tenir la boutique...

Et c'est ensemble que nous sommes solidaires et que vous participez à ce projet en venant chez Tri-Marrant. Ce sont nos efforts communs qui ont permis de sauvegarder 45 tonnes de mobilier, vaisselle, électroménager... Rien que du conteneur de Mallouet et rien que sur 9 mois de 2020 ! (Janvier à Novembre sans le premier confinement).

*Pratique*

- 788, avenue de l'Europe à Yquelon
- [www.tri-marrant.fr](http://www.tri-marrant.fr) [Trimarrant.granville](https://www.facebook.com/Trimarrant.granville)
- Ouverture de la boutique : mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

**POUR DÉPOSER**

La question à se poser avant de déposer : « Achèterai-je cet objet ? »  
Les mercredis, jeudis, et vendredis de 10h à 12h30 à l'adresse ci-dessus  
OU dans le conteneur à la déchetterie de Mallouet  
OU retrait sur Rendez-Vous : 09 87 72 66 96

**LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES - DEEE**



Qu'est-ce que c'est ?

Réfrigérateurs, lave-linges, fours, écrans, ordinateurs, petits appareils ménagers, téléphones, lampes, jouets électriques, ampoules... Tous ces déchets fonctionnent avec des piles, une batterie ou sont branchés sur secteur et ils doivent être triés spécifiquement.

Où les déposer ?

Les DEEE seront ensuite acheminés vers des usines spécifiques afin d'être dépollués et valorisés selon leurs matières (inox, acier, aluminium, cuivre, laiton, plastique...) dans différents sites localisés en France.

Rendez-vous sur [www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco) pour trouver le point de collecte le plus proche de chez vous !

**LE TEXTILE**



Le textile ne doit pas finir à la poubelle. Déposés dans les bornes prévues à cet effet, vêtements, chaussures et maroquinerie seront collectés, triés et connaîtront une seconde vie. Même troués ou déchirés, n'hésitez pas, ils seront recyclés en isolants, chiffons...

Attention, le textile souillé (peinture, graisse, humidité) ne doit pas être mis dans les bornes mais dans la poubelle ordures ménagères.

Vous pouvez trouver des bornes de récupération sur les déchetteries de Granville ou de Montviron mais également sur de nombreux points situés à divers endroits du territoire.

Pour plus de renseignements sur le tri des textiles ou sur la localisation des points d'apport, rendez-vous sur [www.refashion.fr](http://www.refashion.fr).

**JE METS QUOI DANS LES BORNES POUR LE TEXTILE ?**

- Vêtements non souillés
- Linge de maison : serviette de bain, drap, taie d'oreiller, torchon, nappe en tissu, serviette de table, gant de toilette...
- Chaussures : baskets, sandales, souliers hommes, souliers femmes, bottes, chaussures de sport, tongs, chaussures enfants...

# QUIZ

## LES RÉPONSES

NOTE SUR 10 : si vous n'avez pas la moyenne, vous pouvez vous référer au site internet de la commune d'Yquelon : [www.mairie-yquelon.fr](http://www.mairie-yquelon.fr)

- |   |                           |
|---|---------------------------|
| 1. Scandinave (2 points)                      | 4. 398 (2 points)         |
| 2. Bois de chêne (2 points)                   | 5. Le Taillais (2 points) |
| 3. Début du 13 <sup>e</sup> siècle (2 points) | TOTAL = 10 POINTS         |

## MOTS CACHÉS

I C J A C N I L U O M G F O X Q Q S Y H  
 F R K Q Q N X I R K E S P R P M X Y Z A  
 V M A I R I E C A Q A Ç V O T H P K T S  
 F T A I L L A I S T V C Z K X Y E K N D  
 Z M I F R Q T O G E O E D C G U S C J Q  
 U J C H A L L E R I E L F F T J I E Ç T  
 R G G L Y P U S C O N V I V I A L I T E  
 R Y R Ç O C Y O R T P B Z Ç S N G G K Y  
 S V F E N G C T K M M F J T E B E K A E  
 E Y E G B F W X L B G Ç C M E L A I S K  
 F N O E L N S K M Z R N H K J O Y Q I B  
 R P K O O C Z X A X A L E R R N V C O L  
 Ç N N E D K C H M X N P N M I O Z Y B Ç  
 F A N T R Q Ç N Z V V I E E Q L C K F U  
 B S F J M V S Q I R I E L O C E V S A N  
 D B K K Ç W I S E Z L F X R G U C L K H  
 I V A F O O L A C O L B P X I Q B V N L  
 L R Ç H Ç V H S J U E V K A D Y Q E C Q  
 L H R U S Ç M P Ç E T I R A D I L O S Q  
 R L W C A U S E U S E S E N Z Z Z P T L

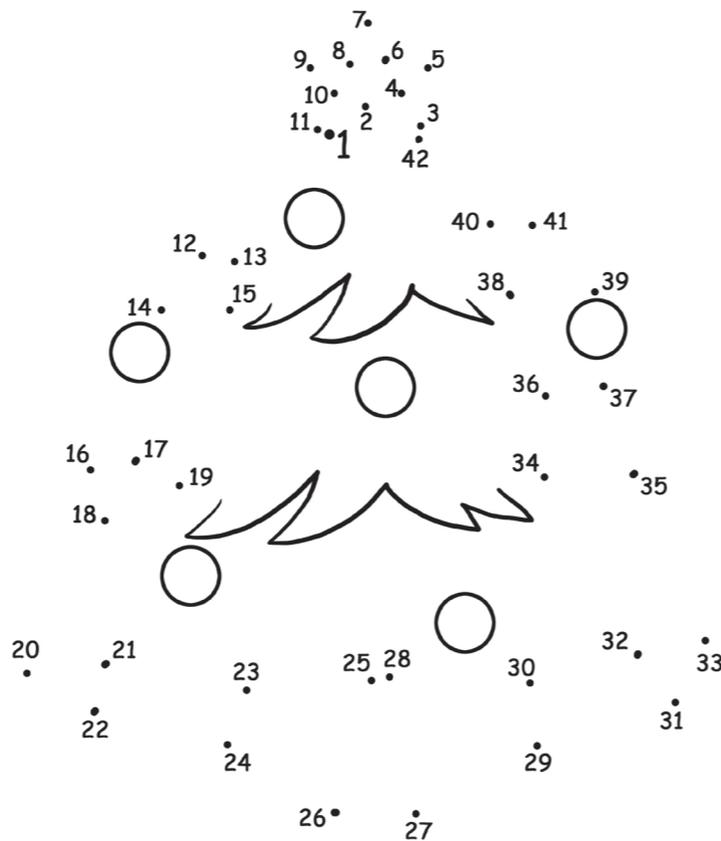
RETROUVEZ LES MOTS SUIVANTS :

BOIS  
CAUSEUSES  
CHALLERIE  
CHÊNE  
CONVIVIALITÉ

ÉCOLE  
ÉGLISE  
GRANVILLE  
LOCAL  
MAIRIE

MOULIN  
NOËL  
SOLIDARITÉ  
TAILLAIS  
YQUELON

## Points à relier !



### MÉDECIN

Dr Emmanuel GERMAIN  
Tél. : 09 81 64 99 76

### ÉCOLE

Tél. : 02 33 90 87 57 (Yquelon)  
02 33 90 80 10 (Longueville)  
Mail : [ecole.yquelon@wanadoo.fr](mailto:ecole.yquelon@wanadoo.fr)

### RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Tél. : 02 33 90 87 60

### ASSISTANTES MATERNELLES

Liste disponible en mairie  
ou sur le site internet

### CRÈCHE FAMILIALE

Renseignements à la Maison  
de la Petite Enfance  
Tél. : 02 33 69 20 60

### TAXI

Thierry DOURNEL  
Tél. : 06 71 77 63 25  
Mail : [thierry.dournel918@orange.fr](mailto:thierry.dournel918@orange.fr)

## LES DÉCHETS

Les déchets ménagers : le ramassage des ordures ménagères est assuré le jeudi matin par les services de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer. Les nouveaux résidents doivent déposer leur demande de conteneur à la mairie. Les conteneurs doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte.

En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence sur le domaine public.

## L'URBANISME

Permis de construire : toute construction d'une superficie supérieure à 20 m<sup>2</sup> (garage, véranda, etc.) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis

## VIVRE ENSEMBLE

Les activités bruyantes : elles sont réglementées. Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours

Déchetterie : située sur le site de Mallouet à Granville, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi sauf de mai à septembre.  
Téléphone : 02 33 91 92 60

Les dépôts sauvages et la loi : tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

Ne jetez plus vos bouchons de liège nous les récupérons ! Ils seront

de construire. Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20 m<sup>2</sup> (sous réserve d'une construction déjà existante sur

fériés de 10h à 12h. Allumage de feu : tout allumage de feu pouvant provoquer une nuisance ou une pollution, est interdit sur le territoire de la commune.

Nos amis les chiens sont les bienvenus mais pour la propreté de notre commune, nous demandons à leurs

« recyclés » et utilisés pour la fabrication de matériaux façonnés pour l'éco-habitat. Le produit de la vente de ce liège constitue un fond humanitaire en faveur des personnes handicapées vieillissantes, en partenariat avec les Bouchons du Coeur de Normandie. Sont recyclés aussi tous les instruments d'écritures (stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, correcteurs, cartouches, stylos plume...). Deux bacs sont mis à disposition à la mairie.

le terrain). Les abris de jardin, la construction ou la modification d'une clôture font également l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

propriétaires d'être vigilants et tout animal errant sur la voie publique sera mis en fourrière.

Frelons asiatiques : signaler le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées et sa localisation précise. La destruction du nid doit être réalisé par un professionnel.

**BON À SAVOIR** Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ou zone à 20 km/h, comme au centre-bourg ?

C'est un ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers (automobile, moto, cyclomoteur, vélo...) est limitée à 20 km/h. Aux intersections, c'est le régime de la priorité par défaut qui s'applique. C'est une zone partagée, intermédiaire entre une zone piétonne et une zone limitée à 30 km/h.



# YQUELON

## MAIRIE D'YQUELON

• • • •

130, rue de la Grange Dîmière  
50400 YQUELON

Tél. 02 33 50 37 34

[mairie.yquelon@wanadoo.fr](mailto:mairie.yquelon@wanadoo.fr)

[www.mairie-yquelon.fr](http://www.mairie-yquelon.fr)

• • • •

DU LUNDI AU VENDREDI  
9H30 À 12H00 ET 13H30 À 17H00



• • • • •  
AU COEUR DU PAYS GRANVILLAIS

• • • • •

